**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France
**Band:** 19 (1939)
**Heft:** 2

**Artikel:** Petite chronique du consulat de Suisse au Havre
**Autor:** Brunschweiler, Paul
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-888854

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

CONSULATS DE SUISSE EN FRANCE
ET SECTIONS DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE
M-A-N-C-H-E
A-T-L-A-N-T-I-Q-U-E
BELGIQUE
ALLEMAGNE
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
M-É-D-I-T-E-R-R-A-N-É-E
CORSE
Lille
le Havre
Paris
Nancy
Strasbourg
Mulhouse
Besançon
Berne
Dijon
Nantes
Lyon
Bordeaux
Toulouse
Marseille
Nice
PAS-DE-C.
NORD
SEINE-INF.
OISE
AISNE
ARD.
MARNE
MEUSE
MOS.
M.ET-M.
B.-R.
MANCHE
CALVADOS
EURE
ORNE
S.ET-O.
S.ET-M.
FINIST.
C.-DU-NORD
ILLE-ET-V.
MAY.
SARTHE
E.ET-L.
AUBE
H.TE-MARNE
VOSGES
MORBIHAN
LOIRET
YONNE
H.TE-S.
H.-R.
B.
LOIRE-INF.
M.ET-L.
I.ET-L.
L.ET-C.
CÔTE-D'OR
DOUBS
CHER
NIÈVRE
JURA
VENDÉE
D.-S.
VIENNE
INDRE
SAÔNE-ET-LOIRE
ALLIER
CREUSE
RH.
AIN
H.TE-SAVOIE
CHAR. INF.
CHAR.
H.TE-VIENNE
PUY-DE-D.
L.
SAVOIE
CORRÈZE
ISÈRE
DORDOGNE
CANTAL
H.TE-L.
GIRONDE
LOT
ARD.
DRÔME
H. ALP.
LOT-ET-GAR.
LOZÈRE
AVEYRON
T.ET-G.
GARD
VAUCL.
B. ALP.
ALPES-MAR.
LANDES
TARN
GERS
HÉRAULT
B.DU-RH.
VAR
BASSES-PYRÉNÉES
H.GAR.
AUDE
B. PYR.
ARIÈGE
PYR.-OR.
LÉGENDE
Limites des arrond.ts consulaires suisses.
Limites des sections de la Chambre de Commerce Suisse.

# PETITE CHRONIQUE DU CONSULAT DE SUISSE AU HAVRE

Tout laisse supposer qu'une petite colonie suisse existait déjà au Havre, au XVIIIe siècle, le port du Havre étant le plus favorablement situé pour le commerce de la Suisse avec les divers pays du continent américain. Pour faciliter ce trafic, dont l'émigration a constitué jusqu'à la guerre de 1914 un élément appréciable, la diète fédérale décida, en date du 27 août 1816, en même temps qu'elle le faisait pour Lyon, Londres et New-York, la création d'un Consulat au Havre, dont le premier titulaire fut M. Bernard de Mandrot. Il est intéressant de constater que ses titulaires se recrutèrent, pendant près d'un siècle, uniquement dans deux familles les Mandrot et les Wanner : M. Bernard de Mandrot de 1816 à 1837 ; son fils Auguste, de 1837 à 1847, lequel transmit ses fonctions à M. Friedrich Wanner, 1847 à 1866, qui lui-même eut pour successeur son fils, M. Emile Wanner. Celui-ci occupa ses fonctions pendant plus de quarante ans, jusqu'en 1907, secondé pendant les dernières années par M. Alfred Basset, nommé Vice-Consul en 1903 et Consul titulaire en 1907, lors du décès de M. Emile Wanner.

M. Alfred Basset, de vieille souche genevoise, a conduit la nef de la Colonie suisse avec une adresse et un dévouement exemplaires, à travers la période difficile de la guerre et de l'après-guerre, le Consulat n'étant, à cette époque, pas encore pourvu de fonctionnaires délégués par le Service Consulaire de Berne, comme c'est le cas depuis 1926. Aussi m'est-il agréable d'exprimer ici la vive gratitude de la Colonie suisse envers M. Alfred Basset et ses collaborateurs. Fin 1930, M. Basset s'étant démis de sa charge, le Consulat fut géré par son Chancelier, M. Roger Liengme, jusqu'à la nomination par le Conseil fédéral, le 25 août 1931, du titulaire actuel, M. Paul Brunschweiler, de Bischofszell (Thurgovie).

La juridiction du Consulat de Suisse au Havre s'étend aujourd'hui aux cinq départements de la Normandie, à savoir : la Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados, la Manche et l'Orne. Au cours des temps, elle a subi de fréquentes variations : en 1891, l'arrondissement consulaire havrais comprenait les 13 départements du Nord-Ouest, allant du Pas-de-Calais jusqu'au nord de la Loire. A l'occasion du rétablissement du Consulat de Suisse à Nantes, en 1892, les départements de la Bretagne furent attribués à celui-ci ; le Pas-de-Calais et la Somme furent incorporés au Consulat de Lille, lors de sa création, en 1919.

L'activité du Consulat du Havre s'étend aux domaines les plus variés ; mentionnons ici les services essentiels : renseignements et rapports économiques, contentieux, renseignements touristiques, affaires militaires, état civil, assistance, etc., sans omettre naturellement la protection, en toutes circonstances, de nos confédérés. De tous temps, les rapports entre le Consulat et la Colonie suisse furent empreints d'une parfaite aménité.

En ne tenant aucun compte des double-nationaux, la population exclusivement suisse, dans les cinq départements, se monte à 1.283 citoyens, dont 361 au Havre et 166 à Rouen et environs ; elle est malheureusement en constante diminution, en raison du manque d'apports nouveaux par suite des difficultés que rencontrent nos jeunes compatriotes à obtenir leur permis de travail. Elle est de composition fort variée, largement commerciale et industrielle dans les régions du Havre et de Rouen, agricole ou artisanale par ailleurs.

On sait peu de choses des premiers colons suisses ; dans la deuxième moitié du siècle dernier, des maisons suisses importantes et tenues en haute estime, se sont établies en Normandie, notamment au Havre, et certaines continuent à y prospérer, sous la direction des descendants de leurs fondateurs. De nombreux compatriotes occupent des postes en vue dans le commerce et dans l'industrie.

Une pléiade de pâtissiers suisses, originaires pour

la plupart du canton des Grisons, faisaient ou font encore partie de notre communauté suisse.

Apparemment, et contrairement à l'habitude de nos contemporains les pionniers de notre Colonie n'éprouvaient point le besoin de se grouper en Sociétés. Ce n'est qu'en 1871 que fut fondée la première société suisse du Havre : « Le Cercle Suisse », qui, après une existence par moments très florissante s'est éteint tout doucement après la guerre, faute de nouveaux apports. La jeunesse de la colonie suisse, peu à l'aise parmi ces messieurs du « Vieux Cercle », avait en effet fondé en 1879 la « Société Suisse l'Helvétia », groupant à ses débuts, surtout des employés du commerce et de l'industrie. Cette Société, dirigée avec un grand dévouement par ses présidents successifs, forme aujourd'hui encore le noyau actif de notre colonie. Le culte de la patrie et les liens d'amitié et de bonne camaraderie sont ses principes immuables et respectés par tous. Citons aussi le « Cercle Suisse de Rouen », fondé en 1933, poursuivant les mêmes buts et jouissant d'une belle vitalité.

Durant la guerre de 1870-1871, une ambulance suisse fut constituée, de même qu'une « Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires suisses du Havre ». Cette dernière, appelée à Paris lors des incendies du mois de mai 1871, s'y est particulièrement distinguée sous la conduite du bâlois Eugène Eglin et s'est vu décerner par le Ministre de l'Intérieur un diplôme d'honneur, avec médaille d'argent « en souvenir de son honorable et courageuse conduite ».

L'esprit de charité fut de tous temps l'apanage des Suisses. Aussi, dès 1875, fut fondée la « Caisse Suisse de Secours du Havre et de l'arrondissement consulaire », actuellement forte de 258 membres ; son action bienfaisante a soulagé et continue à soulager bien des misères. En outre, la colonie suisse du Havre, au cours de la Grande Guerre, participa largement aux différentes actions en faveur des victimes de la guerre : dons de 40 lits complets pour les hôpitaux militaires, dons au Bureau de Bienfaisance, à l'Œuvre des Réfugiés, à l'Œuvre des prisonniers civils français rapatriés par la Suisse, à l'Orphelinat des armées et notamment une importante contribution à l'Œuvre de la colonie suisse en France en faveur des militaires français internés en Suisse et de leurs familles.

Depuis 1930, un « Comité des Dames Suisses » s'occupe, avec un dévouement exemplaire, de la confection de vêtements pour nos indigents, mettant chaque Noël dans les cheminées de plus de 100 enfants suisses, vêtements, jouets et friandises ; elle organise au Havre un « Arbre de Noël », qui est devenu la fête de famille de la colonie suisse.

En terminant cette brève chronique, je me fais un agréable devoir de témoigner des excellents rapports que le Consulat et la colonie suisse entretiennent avec les autorités françaises, auprès desquelles nous trouvons toujours un accueil bienveillant et une compréhension éclairée.

Nos relations avec la population française sont de même empreintes d'une franche cordialité, que nous apprécions hautement et avec un sentiment de vive gratitude.

**Paul BRUNSCHWEILER,**
Consul de Suisse au Havre.

**G. ROTH & Cie, S. A. -- BURGDORF (Suisse)**

Crèmes de Gruyères « **Château de Berthoud** » et « **Adoro** »
VÉRITABLES FROMAGES SUISSES DE QUALITÉ

EMMENTAL
GRUYÈRES
SBRINZ

**AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER SUISSES**
GARDE-MEUBLES MODERNE
**LAVANCHY & Co, Lausanne**
SERVICE SPÉCIAL DE DÉMÉNAGEMENTS SUISSE-PARIS, RÉGION PARISIENNE
ET VICE-VERSA, ET SUISSE-MIDI DE LA FRANCE ET VICE-VERSA